Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le 26/11/2024
ID : 037-213701592-20241119-20240909-DE

VILLE DE Monts

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 19 novembre 2024

N° 2024.09.09
Objet : FONCTION PUBLIQUE – Créations/suppressions de postes permanents dans le cadre de la réorganisation du Pôle Aménagement du territoire

Date de Convocation

Le 13 novembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 15
Représentés : 06

Votants : 21

Le dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le treize novembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Laurent RICHARD, Maire.

Etaient présents :
M. Laurent RICHARD, Maire,
Mme Guylène BIGOT, M. Pierre LATOURRETTE, Mme Sandrine PERROUD, Mme Katia PREVOST, M. Alain JAOUEN, Maires-adjoints,
M. Eric HENNEGUELLE, M. Philippe BEAUVAIS, M. Alain BARON, M. Frédéric GRILLET, Mme Béatrice ODINK, Mme Martine DELIGEON, Mme Sophie RANDUINEAU, M. Dominique GALLOT, M. Hervé CALAS, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :
Mme Bénédicte BEYENS à Mme Sandrine PERROUD,
M. Daniel BATARD à M. Hervé CALAS,
M. Alain SALMON à Mme Guylène BIGOT,
Mme Cécile LE TELLIER à M. Laurent RICHARD,
Mme Christelle ROMEO à M. Philippe BEAUVAIS,
Mme Karine WITTMANN-TENEZE à M. Frédéric GRILLET.

Absents excusés : Mme Katia CHAUVET et Mme Silvia GOHIER-VALERIOT.

Secrétaire de séance : Mme Katia PREVOST

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'actualisation de l'organigramme de la collectivité, et plus précisément de la réorganisation du Pôle « Aménagement du territoire » (anciennement appelé « Pôle technique »), une étude a été menée et la proposition de réorganisation qui en a découlé se décline comme suit :

- le « secrétariat » du Pôle composé du poste de secrétaire,
- le service « Bâtiments » composé d'un poste de responsable de service, d'un poste non permanent de chargé de mission (créé par délibération du 24 septembre 2024), d'un poste de chargé de programmation, de suivi et de contrôle de travaux à créer (en utilisant le poste vacant de responsable voirie), et des 3 actuels postes d'agents polyvalents dont 1 sera supprimé à terme après le départ en retraite de l'agent affecté sur le poste,
- le service « Entretien Bâtiments » composé du poste de responsable de service et des 13 actuels postes d'agents d'entretiens,
- le service « Espaces publics » avec le poste de responsable de service à recruter.
  Ce service sera lui-même composé des services :
  - « Espaces verts » (au sein duquel se situent les 6 actuels postes d'agents polyvalents en espaces verts),
  - « Voirie – soutien logistique » (au sein duquel se situent les 4 postes actuels d'agents polyvalents - spécialité voirie et des 2 postes d'agents polyvalents - spécialité logistique dont 1 poste est à créer).

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le 26/11/2024
ID : 037-213701592-20241119-20240909-DE

- le service « Aménagement - Environnement » composé du poste de responsable de service et du poste de chargé d'urbanisme.

Cette réorganisation implique la création :

- d'un poste permanent, à temps complet, de chargé de programmation, de suivi et de contrôle des travaux (réalisés en régie directe par les agents polyvalents ou bien par des entreprises extérieures), sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise accessible par voie de mutation de détachement, de nomination suite à concours ou à défaut par voie contractuelle, à compter du 1er janvier 2025.
  Cette création s'effectuera en utilisant l'ancien poste vacant du responsable voirie (création/suppression) qui était ouvert sur le grade d'agent de maîtrise.
- d'un poste permanent à temps complet de responsable du service « Espaces publics », sur le cadre d'emplois de technicien, qui supervisera les services « Espaces verts » et le service renommé «Voirie - soutien logistique », accessible par voie de mutation de détachement, de nomination suite à concours ou à défaut par voie contractuelle, à compter du 1er janvier 2025.
- d'un poste permanent à temps complet d'agent polyvalent – spécialité logistique au sein du service «Voirie - soutien logistique », sur le cadre d'emplois des adjoints techniques, accessible par voie de mutation de détachement ou de nomination stagiaire.

Par ailleurs, deux emplois permanents ouverts sur les grades d'adjoint technique principal de 1ère classe (poste d'agent polyvalent du bâtiment) et d'agent de maîtrise principal (poste d'agent du patrimoine) ne sont plus pourvus et ne répondent plus aux besoins de la collectivité. Il est donc proposé de les supprimer.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1 qui précise que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 14 novembre 2024 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non-complet nécessaire au fonctionnement des services ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, décide, par 20 voix pour et une voix contre,

- **De reporter** le point sur la création du poste permanent, à temps complet, de chargé de programmation, de suivi et de contrôle des travaux, sur le sur le grade d'agent de maitrise, accessible par voie de mutation, de détachement, de nomination suite à concours ou à défaut par voie contractuelle, sur une autre séance de conseil municipal ;

- **De créer 2 postes,** à compter du 1er janvier 2025 **:**
  - 1 poste permanent, à temps complet, de responsable du service du service « Espaces publics », sur le cadre d'emplois de technicien, qui supervisera les services « Espaces verts » et le service renommé «Voirie-soutien logistique », accessible par voie de mutation de détachement, de nomination suite à concours ou à défaut par voie contractuelle,
  - 1 poste permanent à temps complet d'agent polyvalent – spécialité logistique au sein du service «Voirie-soutien logistique », sur le cadre d'emplois des adjoints techniques, accessible par voie de mutation de détachement ou de nomination stagiaire ;

- **De supprimer 3 postes,** à compter du 1er janvier 2025 :
  - le poste permanent, à temps complet, de responsable du service voirie, sur le grade d'agent de maîtrise,

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le 26/11/2024
ID : 037-213701592-20241119-20240909-DE

- le poste permanent, à temps complet, d'agent polyvalent au service bâtiment, sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- le poste permanent, à temps complet, d'agent du patrimoine, sur le grade d'agent de maîtrise principal ;

- **De dire** que le tableau des effectifs 2025 est modifié en conséquence ;

- **De préciser** que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2025 ;

- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération ;

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Katia PREVOST

Signé électroniquement par : Katia PREVOST
Date de signature : 25/11/2024
Qualité : Monts - Secrétaire de séance

Le Maire,
Laurent RICHARD

MAIRIE DE MONTS 37260 (Indre-et-Loire)

Signé électroniquement par : Laurent RICHARD
Date de signature : 26/11/2024
Qualité : Monts - Maire